

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1906)  
**Heft:** 60

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

380 mit  
25 Jura



Juin 1906.	N <sup>o</sup> 60.	Juni 1906.
Prix du numéro . . . . . 25 cent.	Preis der Nummer . . . . . 25 Cts.	
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires . . . . . 5.94 par an.	Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . . . Fr. 5.— per Jahr	

**SOMMAIRE**

Assemblée générale.  
Liste de Membres de la Société des Peintres et Architectes suisses.

**INHALTSVERZEICHNIS:**

Generalversammlung.  
Mitgliederverzeichnis der Schweizer Maler-, Bildhauer- und Architekten-Gesellschaft.

## Assemblée générale

L'assemblée générale est convoquée à Berne le dimanche 8 juillet à 10 heures et demie du matin au restaurant de l'Enge intérieure. L'assemblée des délégués des sections est convoquée pour samedi le 7 juillet à 2 heures et demie de l'après-midi à l'hôtel des Boulangers (à côté de la Tour de l'horloge). Banquet à l'Enge à 3 francs par tête, vin compris, le dimanche 8 juillet à 1 heure.

### Ordre du jour.

Samedi 7 juillet. Assemblée des délégués des sections.

- 1<sup>o</sup> Constitution de l'assemblée, vérification des pouvoirs des délégués.
- 2<sup>o</sup> Bureau. Nomination des rapporteurs.
- 3<sup>o</sup> Propositions des sections pour la nomination du nouveau président central.
- 4<sup>o</sup> Délibération:
  - a. Compte rendu sur l'exposition de Bâle.
  - b. Membres passifs.
  - c. Proposition de la section de Bâle: L'assemblée générale devra avoir lieu à l'avenir durant l'hiver.

### d. Proposition de la section de Neuchâtel:

« Nous estimons qu'il est absolument nécessaire que notre Société ait un *secrétaire*, qui soit chargé du journal et de toutes les affaires courantes, et à cet effet nous estimons que la cotisation devrait être élevée de 6 à 10 fr., si non, nous n'arriverons jamais à sauvegarder comme il convient les intérêts de la Société. En fixant 10 fr. nous disposerions ainsi de 1200 fr. environ, ce qui ne serait pas exagéré comme ressources nécessaires. »

### e. Proposition de la section de Paris:

« Les femmes artistes peuvent être invitées à faire partie de la Société des peintres et sculpteurs suisses »

- f. Sécession.
- g. Exposition du Turnus.
- h. Futures expositions de la Société (jury, nombre des œuvres à admettre, placement, etc. etc.)
- i. Rapport sur la question de la fusion du journal avec l'organe de la Ligue pour la Beauté.

Dimanche 8 juillet. Assemblée générale.

- 1<sup>o</sup> Rapport du président central.
- 2<sup>o</sup> Rapport du trésorier central.